



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

caisses

Question écrite n° 64791

Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les retards de traitement des feuilles de soins par les caisses de sécurité sociale en générale et la CPAM de Villefranche-sur-Saône en particulier. Ces retards entraînent une situation intolérable, qui pénalise les assurés sociaux les plus malades, les plus fragiles, et les plus démunis. La création de la CMU, le manque d'agents et la mauvaise organisation semblent être les causes de cette situation. Il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre afin d'assurer de manière efficace le remboursement des assurés et plus particulièrement les dispositions envisagées pour résorber le retard de la CPAM de Villefranche-sur-Saône.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64791

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juillet 2001, page 4345